

Personne majeure

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT

En une seule demande !

Mairie d'Evian-les-Bains

Service Direction Administration Générale et Population

Entrée rue Edouard et Gaspard Folliet

Tél : 04 50 83 10 00 - Touche 1

En 5 étapes :

1) Faire la demande écrite :

- Soit directement en ligne, sous forme de pré-demande sur le site :

<https://ants.gouv.fr> ou <https://mon.service-public.fr>

Un N° d'enregistrement sera attribué après validation de la demande et devra nous être transmis lors du rendez-vous soit par le document que vous aurez imprimé, soit par le message conservé sur le téléphone, relevé du n° d'enregistrement).

- Soit en retirant au préalable le formulaire papier « Cerfa n°12100*2 » en Mairie ([voir modèle en page 4](#)).

2) Consulter la liste des pièces à fournir, ci-après, afin de constituer votre dossier

3) Prendre rendez-vous auprès de la Mairie pour le dépôt du dossier :

- Soit en ligne sur le site : <http://ville-evian.fr/>,

- Soit par téléphone au n° ci-dessus,

- Soit sur place, en Mairie, à l'adresse ci-dessus.

4) Se rendre en Mairie, le jour du rendez-vous :

L'intéressé(e) doit se présenter impérativement.

5) Retirer son titre sécurisé en Mairie, aux heures d'ouverture, muni(e) du récépissé de remise et de l'ancien titre, le cas échéant

L'intéressé(e) doit se présenter impérativement.

Lors du dépôt en Mairie, vous devez apporter :

UNE PHOTO

Datant de moins de 6 mois et ressemblante au jour du dépôt de la demande

Nette, sans trace, ni rayure, ni pliure

**Ne pas
la découper
ni la coller**

- *En couleur,*
- *Centrée, au format 35 x 45 mm ; la taille du visage comprise entre 32 et 36 mm (u menton au sommet du crâne, hors chevelure)*
- *Sur fond clair (bleu ou gris) et uni ; le fond blanc est interdit,*
- *Correctement contrastées, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan ; sans sub-exposition ni sous-exposition*
- *Le visage face à l'objectif, la tête droite, yeux parfaitement visibles et ouverts*
- *Tête nue, les cheveux ne doivent pas recouvrir le visage qui doit être dégagé sans accessoire visible (barrettes, chouchou, serre-tête, couvre-chef, foulard, etc..)*
- *Expression neutre avec la bouche fermée*
- *Montures de lunettes ne masquant pas les yeux (les montures épaisses sont interdites) ; sans reflet, ni verres teintés (ou colorés) ; le port des lunettes n'est pas obligatoire.*

Voir plaquette et fiche de normes photographiques en ligne sur le site officiel de la ville d'Evian
Agréée Norme ISO/IEC 19794-5 : 2005 (photographe professionnel ou cabine photographique)

LES TIMBRES FISCAUX

Obligatoires pour le passeport : **86 €** (tarif unique)

Gratuité dans certains cas

(ex : rectification des données dans la période de validité)

Seulement en cas de perte ou vol pour la carte d'identité : **25 €** (tarif unique)

Disponibles : **sous forme dématérialisée** :

- En simultané avec la pré-demande en ligne
- Sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Depuis chez le buraliste

ou en format papier au Trésor Public ou bureaux de tabac

UN JUSTIFICATIF DE VOTRE IDENTITE

Dans tous les cas et si vous en posséder une ou un :

L'original de votre carte nationale d'identité actuelle

L'original de votre passeport actuel

Dans le cas d'une première demande, d'une perte ou d'un vol :

L'original d'un document officiel avec photographie (*ex : tout autre pièce d'identité, permis de conduire, de chasse, carte de transport, d'ancien combattant, d'invalidité, carte vitale avec photo ...*)

Dans le cas d'une perte ou d'un vol :

L'original de la déclaration de vol ou de perte (*enregistrée auprès des services de police, de gendarmerie ou auprès d'un consulat de France ou des services de police étrangers*).

Si elle n'est pas fournie, la déclaration de perte sera faite en Mairie lors du dépôt de la demande.

UN JUSTIFICATIF DE VOTRE ETAT CIVIL

L'extrait original de votre acte de naissance avec filiation complète (ou à défaut de mariage)
Daté de moins de 3 mois

Sauf si vous remplissez au moins l'une des conditions suivantes :

- Naissance en France dans une commune qui a choisi de dématérialiser les actes d'état civil
(Voir sur le site : *liste des villes adhérentes à « Comedec » ou demander à votre Mairie*).
- Naissance à l'étranger (*dématérialisation des actes d'état civil*),
- Présentation de l'original d'un titre sécurisé (*carte d'identité plastifiée ou passeport électronique ou biométrique*), valide ou périmé(e) depuis moins de 5 ans au jour du dépôt,
- Présentation de l'original d'un titre non sécurisé (*carte d'identité cartonnée ou passeport hors électronique/biométrique*), valide ou périmé(e) depuis moins de 2 ans au jour du dépôt,
- Demande à l'occasion de la perte ou du vol d'un passeport biométrique valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

Attention : dans le cas d'une rectification ou d'une correction d'état civil, d'une incohérence des données entre plusieurs titres présentés : l'acte de naissance devra être fourni (sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville qui a choisi la dématérialisation des actes, voir plus haut).

UN JUSTIFICATIF DE VOTRE NOM D'USAGE

Dans le cas d'un changement de situation familiale depuis l'établissement de l'ancien titre, ou en cas de 1^{ère} demande :

Si mariage : ajout de la mention d'époux(se) :

→ **L'acte de mariage** daté de moins de 3 mois

Si divorce : retrait ou maintien du nom de l'époux(se) :

→ **Le jugement de divorce** (A défaut, pour le maintien du nom : l'autorisation écrite de l'ex-époux(se) avec photocopie de sa pièce d'identité)

Si décès du conjoint : remplacement de la mention d'époux(se) par la mention « veuf(ve) » ou « nom d'usage » :

→ **L'acte de décès de l'époux(se).**

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

L'original d'un justificatif de domicile daté de moins d'un an à votre nom
(*ex : quittance électricité, gaz, téléphone, loyer, facture d'eau, avis d'imposition, taxe habitation, attestation d'assurance logement, ...*)

A défaut, si vous habitez chez quelqu'un depuis plus de 3 mois :

- 1) L'original d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant (*voir exemples ci-dessus*)
- 2) L'attestation sur l'honneur de l'hébergeant (**voir imprimé ci-joint en page 5**).
- 3) La photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant.

Ne pas plier l'imprimé

Ne remplir que la 1^{ère} page impérativement en **NOIR**

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS
Ministère de l'Intérieur
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERFA LIMPIDE, PASSEPORT RAPIDE !

Prenez le temps de bien remplir votre Cerfa en appliquant les règles ci-contre. Cela nous permettra de traiter votre demande de passeport plus rapidement.

Stylo noir

~~D~~ D

En majuscules

~~E~~ E

Dans les cases

~~N~~ N

Avec accents

~~É R I C~~
É R I C

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Demande de carte nationale d'identité passeport

État civil de la personne majeure ou mineure émancipée Femme Homme

Nom MARTIN
Prénoms FRANCIS MARC PHILIPPE
Date de naissance 12 06 1948
Lieu de naissance AGLERONT-FERRAND
Département de naissance 69 Pays de naissance FRANCE
Adresse 38 RUE VICTOR HUGO
Code postal 69002 Commune LYON
Tél portable 0644771122 Pour le passeport : Couleur des yeux BRUN
PÈRE Nom MARTIN Prénoms ALBERT MAURICE
Né le 03 04 1930 AL'ISLE D'ABEAU Nationalité FRANÇAISE
MÈRE Nom DUPONT Prénoms JEANNE
Née le 12 11 1936 ANGERS FRANÇAISE

Vous êtes français(e) parce que :
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un autre département ou territoire français
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français(e)
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français(e)
- votre mère ou votre père est devenu(e) français(e) avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.
Date 25 11 2018

Sans tache

~~M~~ M

Sans rature

~~A~~ A

Lettres droites

~~L~~ L

1 caractère = 1 case

~~L'~~ L'

Croix correcte

Homme ~~X~~
Homme X

Centrées

~~BG~~ BG BG

Chiffres lisibles

~~74~~ 74 74

TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS (prénoms, date et lieu de naissance, nationalité) DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT COMPLÉTÉS

Liste des autres communes de l'arrondissement de Thonon équipées du dispositif de recueil des demandes de passeports :

Abondance (tél : 04 50 73 00 16)

Boège (tél : 04 50 39 10 01)

Thonon-les-Bains (tél : 04 50 70 69 82)

Morzine (tél : 04 50 79 04 33)

Douvaine (tél : 04 50 94 00 37)

Perrignier (tél : 04 50 72 40 24)

Et pour : des informations complémentaires concernant les procédures de délivrances de CNI et passeports biométriques, des démarches pour les voyageurs, les formulaires dématérialisés de déclaration de perte CNI et passeport ainsi que les demandes de passeport pré-remplis en ligne (format PDF) :

vous pouvez consulter les sites suivants :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/passeport/cerfa>

ou

<http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté/passeports/services>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**FICHE PROCEDURE N°7
ANNEXE 1**

Date de dernière mise à
jour : 01/02/2017

CERT 42 / CERT 43

**ATTESTATION
D'HEBERGEMENT**

Destinataires :
- MAIRIES
- PREFECTURES
- CERT

Je soussigné (e),

Nom Prénom.....

Né (e) le à.....

Demeurant (adresse complète)

.....

.....

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, Mr (*)

né(e) leà

depuis le

Fait à Le

Signature de l'hébergeant,

Pièces à joindre :

**le document d'identité de l'hébergeant,
un justificatif de domicile de l'hébergeant,**

**En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et
de 15 000 euros d'amende le fait :**

- 1° - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts,**
- 2° - de falsifier une attestation ou d'un certificat originairement sincère,**
- 3° - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.**

(*) Rayer la mention inutile